



LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Noir et blanc — 16 minutes

Production du Service de l'Information des Nations unies

Distribué au Canada par l'Office national du film

Ce film fait partie d'une série de documentaires sur la structure et le fonctionnement des Nations unies

SUJET DU FILM

Au début du film, on souligne que la responsabilité principale du maintien de la paix a été assignée au Conseil de sécurité. Cet organe se compose de onze membres, mais il parle et agit au nom de tous les membres des Nations unies. Pour fournir ces explications, le film décrit la première assemblée historique du Conseil de sécurité qui s'est tenue à Londres en 1946. C'est à cette assemblée que les délégués ont été nommés et que le Conseil a été dûment constitué.

C'est au moyen de prises de vue de sessions du Conseil que sont expliqués la répartition de ses membres en deux catégories, l'une de cinq membres permanents et l'autre de six membres non-permanents, la procédure de vote, les organes subsidiaires, enfin, l'importance de l'unanimité des cinq membres permanents. Ces explications sont données à l'occasion de l'étude de quatre problèmes majeurs qui se sont posés au Conseil de sécurité: le cessez-le-feu en Indonésie, en 1947, les hostilités en Palestine, en 1948-1949; la guerre de Corée, de 1950 à 1953, et la crise du Congo en 1960.

Puis, à mesure que le film se déroule, on nous explique d'autres devoirs d'organisation dont le Conseil de sécurité a la principale responsabilité, notamment l'élection des juges à la Cour internationale de Justice, les recommandations pour la nomination du Secrétaire général, et l'appui d'une demande pour devenir membres des Nations unies.

Le film se termine en soulignant de nouveau que la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil de sécurité.

À QUI S'ADRESSE CE FILM

Les groupes d'élèves des cours secondaire et collégial qui étudient:

les sciences sociales
les événements quotidiens
l'histoire

l'histoire universelle
les problèmes de la démocratie

Les élèves de collège qui étudient:

les sciences politiques
les affaires mondiales

les relations internationales
la diplomatie

Les groupes d'adultes qui étudient:

les affaires mondiales
les problèmes de la paix

les Nations unies
et les relations internationales

OBJECTIF DU FILM

Il s'agit de montrer la structure du Conseil de sécurité comme organe permanent et d'une activité ininterrompue pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Telle est sa responsabilité principale. Puis on voit comment le Conseil a rempli sa tâche depuis 1946 chaque fois que des différends entre plusieurs nations ont menacé d'engloutir le monde en le précipitant dans une nouvelle guerre.

IL FAUT ARRIVER À COMPRENDRE

QUE la Charte des Nations unies a confié la principale responsabilité de la paix et de la sécurité internationales au Conseil de sécurité, qui est composé de onze membres;

QUE le Conseil peut tenir des réunions, en tout temps et en tout lieu, soit au siège de l'Organisation, soit en tous autres endroits qu'il juge les plus propres pour examiner une menace à la paix.

QUE le Conseil possède des pouvoirs étendus, y compris celui d'employer la force pour le maintien ou la restauration de la paix, et que, en fait, il s'est déjà servi de ses pouvoirs à cette fin.

QUE l'Assemblée générale, que tout membre des Nations unies ou le Secrétaire général, et même, en certaines circonstances, une nation qui n'est pas membre des Nations unies, peut porter à l'attention du Conseil de sécurité tout problème qui menace la paix.

QUE le Conseil se compose de cinq membres permanents et de six membres non-permanents, et que, pour l'adoption d'une résolution, il faut l'accord unanime des cinq membres permanents plus le vote affirmatif d'au moins deux membres non-permanents.

AVANT DE PRÉSENTER LE FILM

1. Visionnez le film vous-même et prenez des notes. Repassez la Charte des Nations unies, ses buts et principes et voyez comment ils s'appliquent au Conseil de sécurité.

2. Faites un tableau synoptique qui fasse voir la place du Conseil de sécurité par rapport aux cinq autres organes principaux des Nations unies.

3. Donnez un mot d'introduction de trois à cinq minutes et expliquez les fonctions du Conseil de sécurité.

4. Indiquez sur une mappemonde l'Indonésie, la Palestine avec Israël et les pays arabes environnants, la Corée avec la limite du 38e parallèle puis la frontière qui a été fixée lors de la trêve, le Congo ex-belge et le Katanga. Rappelez brièvement le problème initial de chaque territoire dont le Conseil de sécurité a dû s'occuper.

APRÈS LA PRÉSENTATION

1. Discutez des fonctions principales du Conseil de sécurité. Expliquez la philosophie et le concept de la sécurité collective.

2. Discutez quelques-uns des termes suivants employés dans le film ou de nature à faire comprendre le Conseil de sécurité: problèmes de procédure, problèmes d'autonomie, unanimité, abstention, droit de veto, membres permanents et membres non-permanents, cessez-le-feu, trêve, armistice, négociations, souveraineté, médiation.

3. Repassez en détail les quatre cas présentés dans le film et dans lesquels le Conseil de sécurité a agi. Quel est le rôle actuel des Nations unies dans chacun de ces territoires?

4. Quels sont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité? Comment et pourquoi ont-ils été choisis? Quels sont les six membres non-permanents? Quand expire le mandat de chacun?

5. Discutez de la question de la représentation de la Chine aux Nations unies. Amenez vos étudiants à examiner les propositions qui ont été faites pour faire représenter la Chine populaire au Conseil de sécurité. Indiquez les vues de divers pays sur ce problème: les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, l'Inde. (Ceci pourrait faire le sujet d'un panel ou d'une assemblée modèle du Conseil de sécurité).

6. Discutez des problèmes suivants et aussi d'autres problèmes qui ont été portés au Conseil de sécurité:

- a) La requête de l'Iran pour le retrait des troupes soviétiques, en 1946.

b) La Grèce. Les Soviétiques se plaignent de ce que la Grande Bretagne intervienne dans les affaires de Grèce, en 1946.

c) La querelle du Cachemire avec l'Inde et le Pakistan, en 1948.

d) Le blocus de Berlin. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France portent plainte contre la Russie, en 1948.

e) La querelle de Suez. L'attaque d'Israël, des Français et des Britanniques à Gaza et au Sinaï, en 1956.

f) La Hongrie. Les troupes soviétiques occupent de nouveau en 1956.

g) Angola. La protestation du Libéria contre la violation par le Portugal des Droits de l'homme, en 1961.

7. Revoyez les journaux et les périodiques de l'époque de la présentation du film, et demandez-vous quelles seraient aujourd'hui les activités du Conseil de sécurité.

8. Dans un groupe de personnes d'âge mûr ou d'adultes, discutez de ces deux facteurs qui se rattachent à la paix internationale:

A. L'histoire du Conseil de sécurité depuis sa fondation en 1945 démontre que la paix est un bien incertain et précaire.

B. "Des combats de brousse" ont éclaté presque continuellement depuis 1945, mais une troisième Grande Guerre a été évitée. Prenez un ou deux de ces conflits et discutez du rôle des Nations unies en chaque occasion.

SUPPLÉMENT

Demandez à votre bibliothécaire (soit à l'école, soit à la bibliothèque publique) de vous aider à rassembler un ensemble de documents sur les Nations unies.

Les Nations unies mettent à la disposition du public, moyennant un coût minime, plusieurs imprimés et documents d'information en français. Vous pouvez obtenir une liste de ces publications en vous adressant à: L'Association canadienne des Nations unies, Bureau national, 329 ouest, rue Bloor, Toronto 5, Ontario.